

Recherches sociographiques



Tradition et modernité: leurs significations spatiales

Serge Courville

Volume 34, numéro 2, 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056768ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056768ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Courville, S. (1993). Tradition et modernité: leurs significations spatiales. *Recherches sociographiques*, 34(2), 211–231. <https://doi.org/10.7202/056768ar>

Résumé de l'article

Les études sur le Québec ont longtemps été marquées par des dichotomies qui ont dissocié à l'échelle du territoire vécu des réalités qui évoluaient souvent en association étroite avec d'autres. À ces voies parallèles de recherche fondées sur l'opposition entre sociétés traditionnelles et sociétés modernes, il faudrait pouvoir substituer une préoccupation plus relationnelle, favorisant une vision plus unifiée du réel. Ce texte se veut un pas en ce sens: revenant sur la définition première de tradition et de modernité, il en recherche les significations spatiales pour montrer quelles formes en dérivent dans l'espace et comment celles-ci se conjuguent entre elles. Appliquée au XIXe siècle québécois, la démarche fait ressortir le contexte de complémentarités dans lequel la société rurale a évolué et précise les paramètres spatiaux de son observation. Elle suggère également des moyens de mieux intégrer les faits de permanence et de changement.

TRADITION ET MODERNITÉ LEURS SIGNIFICATIONS SPATIALES*

Serge COURVILLE

Les études sur le Québec ont longtemps été marquées par des dichotomies qui ont dissocié à l'échelle du territoire vécu des réalités qui évoluaient souvent en association étroite avec d'autres. À ces voies parallèles de recherche fondées sur l'opposition entre sociétés traditionnelles et sociétés modernes, il faudrait pouvoir substituer une préoccupation plus relationnelle, favorisant une vision plus unifiée du réel. Ce texte se veut un pas en ce sens : revenant sur la définition première de tradition et de modernité, il en recherche les significations spatiales pour montrer quelles formes en dérivent dans l'espace et comment celles-ci se conjuguent entre elles. Appliquée au XIX^e siècle québécois, la démarche fait ressortir le contexte de complémentarités dans lequel la société rurale a évolué et précise les paramètres spatiaux de son observation. Elle suggère également des moyens de mieux intégrer les faits de permanence et de changement.

Dans son approche du XIX^e siècle québécois, l'historiographie canadienne a surtout insisté sur les dualités du territoire, en faisant ressortir les écarts entre deux espaces administratifs (seigneuries, cantons) et deux milieux de vie différents (villes, campagnes), qu'elle a fait voir comme des lieux d'origine différente, distincts ethniquement et socialement, et coupés l'un de l'autre par des attitudes et des comportements spécifiques.

* Cette présentation a bénéficié des commentaires avisés de mes étudiants, des participants au séminaire d'études graduées du Centre d'études québécoises (UQTR) et des participants au séminaire de SOREP (UQAC) à l'hiver et au printemps 1992. Elle doit beaucoup à mes collègues Jean-Claude Robert et Normand Séguin, avec qui j'ai partagé bien des réflexions sur le sujet. Elle doit beaucoup, aussi, à Gérard Bouchard, avec qui j'ai souvent échangé sur les problèmes des représentations de la culture. Je tiens à souligner, enfin, tout l'apport des professeurs Hubert Watelet de l'Université d'Ottawa et Gabriel Désert de l'Université de Caen à la révision finale de mon texte.

Cette vision de l'espace québécois a occulté bien d'autres éléments du paysage qui, lorsque pris en compte, révèlent une architecture beaucoup plus complexe du territoire, où ce sont moins ces distinctions qui comptent que les forces qui l'organisent.

Pareille ambiguïté au niveau des lieux a conduit à des voies parallèles de recherche qui ont dissocié, à l'échelle du territoire vécu, des réalités qui évoluaient souvent en association avec d'autres. Et comme l'effort ici a surtout été attentif aux données, il a peu contribué au renouvellement des notions qui en ont dominé la recherche.

Parmi ces notions, il y a celle, maintes fois évoquée, de tradition, dérivée des travaux des premiers folkloristes et à laquelle on a souvent opposé celle de modernité, en y associant celle de croissance, comme si les sociétés traditionnelles étaient incapables de croissance.

Si la recherche empirique peut contribuer à une vision plus nuancée de la réalité, d'autres démarches sont également requises, qui consistent, notamment, à revoir les présupposés des chercheurs. Cette revue est d'autant plus nécessaire qu'une fois obtenues, les données sont susceptibles de bien des interprétations¹.

C'est le sens de cette contribution qui, à partir d'une exploration des significations spatiales de tradition et de modernité², veut proposer un mode plus intégré d'appréhension de la société rurale québécoise au cours du siècle dernier.

1. *Lever une équivoque*

D'un point de vue spatial, poser le problème de la tradition et de la modernité, revient à poser plusieurs ordres de problèmes: celui, d'abord, des forces qui, à une époque donnée et dans un territoire donné, sous-tendent et orientent le développement des sociétés humaines; celui des organisations géographiques qui en découlent; celui des transformations qu'entraîne tout changement au niveau de ces forces; et celui des articulations entre ces diverses organisations.

C'est aussi soulever bien d'autres difficultés. Celle, d'abord, de la distance temporelle qui sépare l'observateur de l'observé et qui peut faire percevoir comme traditionnelles des situations qui, en leur temps, pouvaient paraître plus modernes; celle, également, des critères sur lesquels se baser pour les interpréter; et celle, enfin,

1. Comme le rappelle Derek GREGORY (1991), en elles-mêmes, les données empiriques ne veulent rien dire; elles tirent plutôt leur signification du discours social, qui devient ainsi non seulement une représentation de la société mais une intervention sur celle-ci.

2. Ces notions ont fait l'objet, déjà, de nombreuses publications qui leur ont attribué plusieurs sens. Notre but ici n'est pas d'en faire la genèse mais de les expliciter en fonction de notre champ d'étude et de notre mode d'analyse.

des idéologies et des représentations de notre époque, qui font souvent du passé un refuge nostalgique.

Levons d'abord une équivoque. Dans l'expression « tradition et modernité », il y a l'image sous-jacente d'états différents de développement qui marquent autant d'étapes dans le processus considéré. Il y a aussi l'idée de mondes opposés, caractérisés par des équilibres différents qui renvoient des images différentes de la société, d'autant plus « humaines » que l'époque est ancienne³. Cette vision, toute linéaire des choses, repose elle-même sur l'idée que tout se répartit le long d'un continuum allant du plus primitif au plus évolué. Elle conduit à celle d'une antériorité de la tradition par rapport à la modernité, qui deviendrait ainsi une sorte de stade ultime dans le processus envisagé⁴.

Cette proposition mérite d'être nuancée. D'abord parce que, en dépit d'une certaine commodité heuristique, elle polarise l'attention sur des situations extrêmes (tradition ou modernité pures) qui ne sont pas nécessairement soutenues dans la réalité — il faut se méfier des dichotomies. Ensuite, parce qu'elle vaut plus pour la très longue durée, par exemple de la préhistoire à nos jours, que pour le passé récent. Également, parce qu'elle appelle une vision déformante du passé, le progrès (ou plutôt les représentations qu'on en a) devenant ici le principal critère de référence, sinon le seul, pour juger des équilibres anciens. Aussi, parce que la tradition n'est pas nécessairement absente d'un contexte de modernité, tout comme la modernité n'est pas nécessairement cet état total qui annihile tous les autres. Enfin, parce que, à moins d'une révolution, et encore..., il n'existe pas de passage brusque entre deux états de développement, mais plutôt des influences réciproques qui conduisent à des adaptations.

Autrement dit, quelle que soit l'époque observée, il se trouvera toujours des éléments de tradition ou de modernité par rapport, soit au contexte ambiant, soit à celui qui le précède, ou à celui qui le suit. Même aujourd'hui, le problème se pose dans des termes similaires : à côté des sociétés dites évoluées, subsistent des peuplades dites primitives et néanmoins touchées par la modernité ; et, entre ces deux pôles, des sociétés qui, tout en paraissant moins développées, peuvent se réclamer d'une certaine modernité, ou qui, tout en paraissant plus développées ont gardé

3. Pensons ici, par exemple, au succès d'émissions télévisées telles que *Le temps d'une paix* ou *Les filles de Caleb*.

4. Plusieurs disciplines au Québec ont eu recours à ce paradigme explicatif dans leur interprétation de la société québécoise, avant de le juger trop réducteur. C'est le cas, entre autres, de la sociologie à ses débuts. Fortement influencée par l'École de Chicago, elle a situé le passage de cette société à la modernité uniquement dans la première moitié du XX^e siècle, une vision partagée par l'anthropologie et qui influence encore, à bien des égards, l'histoire et la géographie, comme en témoigne la place qu'occupe toujours la Révolution tranquille dans l'explication du Québec. Au sujet de cette influence, voir notre compte rendu de la réédition de l'ouvrage de Horace MINER (1985), *Saint-Denis : un village québécois* dans *Recherches sociographiques* (Serge COURVILLE, 1987b) et celui du livre de P.J. DE VRIES et G. MACNAB-DE VRIES (1983), *They farmed, among other things* dans *Revue d'histoire de l'Amérique française* (Serge COURVILLE, 1983a).

beaucoup de leurs pratiques ancestrales. D'où l'idée que les sociétés humaines ne sont jamais totalement « traditionnelles » ni totalement « modernes », le problème demeurant d'apprécier le poids relatif de chacun de ces états au sein d'une même société, dans un contexte et une durée donnés.

Comment dès lors aborder le problème des sociétés anciennes, alors que tant de situations se dessinent ? Peut-être à partir d'une vision plus dynamique du réel, en acceptant l'idée que celui-ci puisse participer de bien des réalités à la fois, elles-mêmes inscrites dans des ordres de grandeur différents. C'est ce que nous suggère l'étude même de ces réalités qui, tout en renvoyant à des systèmes différents de connaissances et de pratiques, et des principes différents de régulations, ont bien peu conservé de leurs propriétés initiales. Pour saisir le sens et les conditions de ces transformations, il y a lieu d'abord de s'interroger sur ce qui, sur un plan tout théorique, distingue les notions de tradition et de modernité, pour ensuite tenter de les rapprocher.

2. *Quelques définitions*

L'une des grandes distinctions entre les sociétés traditionnelles et les sociétés modernes réside dans la manière différente qu'ont ces sociétés d'appréhender le monde qui les entoure et d'intervenir sur celui-ci. C'est ce que rappellent Raffestin et Bresso, qui ont proposé une façon originale d'aborder les notions de tradition et de modernité (RAFFESTIN et BRESSO, 1982; 1979; RAFFESTIN, 1980). Pour eux, la tradition n'est pas le contraire de la modernité, elle est à concevoir dans le cadre d'un processus de différenciation des connaissances et des pratiques qui l'amène vers de nouvelles formes. Nous nous inspirerons de leur approche dans cette présentation⁵.

a. *La tradition*

Par tradition, on entend généralement une accumulation de connaissances singulières, mémorisées puis transmises d'une génération à l'autre par des processus d'apprentissage qui reposent sur des rapports de personne à personne. C'est le résultat dynamique d'une expérience basée sur un ensemble de pratiques à caractère idiographique (unique) et sous-tendue par des connaissances non explicitées.

Dans la tradition, les choses sont appréhendées comme un tout, à travers leurs manifestations extérieures. La pratique est actualisée et valorisée, la connaissance est potentielle : on apprend et on restitue des gestes dans des situations données, sans s'écarter de ce qui a été appris. Les buts visés le sont à travers un référentiel réel mal connu mais intériorisé et vécu qui fait place à un imaginaire plus moral que technique. La démarche est soumise à une information à la fois fonctionnelle et régulatrice : elle est orientée vers l'objectif à atteindre, mais à travers des réseaux maillés de relations

5. Voir aussi SACK, 1986.

(figure 1)⁶ encadrées par l'usage ou la coutume, et qui pourront tantôt composer, tantôt s'opposer l'un à l'autre, pour définir des milieux constitués d'aires acceptées et d'autres refusées. Quant à la cohérence du système, elle est assurée par une organisation du travail accordée aux relations de tous ordres qui se tissent entre les êtres et les choses.

Dans ce contexte, l'évolution est lente, puisque la part des pratiques dans la connaissance interdit d'imaginer de nouvelles façons de faire autrement que par un jeu d'essais et d'erreurs. Cela n'implique pas l'absence d'inventions ou de pratiques inédites⁷, mais celles-ci sont davantage le fruit d'adaptations dans le long terme que des réponses à court terme à des changements radicaux ou rapides. C'est qu'ici, l'espace est local et le temps, quotidien. De plus, les régulations sociales sont parfois tellement enveloppantes qu'elles deviennent des freins.

Quant aux forces qui animent ce système, elles sont fondées sur la protection des intérêts familiaux et communautaires, et sur les stratégies de survie et de reproduction de la famille ou de la communauté⁸. Ici, les notions de pouvoir et de croissance sont des notions relatives, à comprendre, dans un cas, en fonction de l'autorité morale des individus ou de leur rôle dans la communauté, voire de la résistance du groupe « à toutes formes d'empiètement par des pouvoirs externes » (BOUCHARD, 1986, p. 57), et, dans l'autre, des objectifs et des stratégies reliés à la protection des intérêts familiaux : stratégies d'investissement de l'espace (rural ou urbain), d'acquisition ou d'accaparement du sol, d'exploitation des ressources, etc. D'où l'idée que dans les sociétés dites traditionnelles, la production territoriale est dominée par la projection au sol des réseaux locaux de relations. D'où l'idée, aussi, que la tradition *territorialise*, en une mosaïque de petites communautés, nourries chacune de leur culture et qui peuvent entretenir des rapports avec l'extérieur, mais sans qu'en soit vraiment altéré leur lieu normal d'expression. La notion centrale, ici, devient donc celle de *territoire*, qui apparaît comme un effet et un miroir du rapport social.

b. *La modernité*

Dans son sens premier, la modernité est un état d'esprit, une vision du monde, qui renvoie à des processus que l'on désigne par le terme de « modernisation ». Elle se traduit par des connaissances et des pratiques nouvelles qui bénéficient du progrès de la science et de la technique, et qui transforment en profondeur les modes d'intervention sur le réel.

6. Ces réseaux sont faits de solidarités diverses, d'entraide et d'interdépendances qui s'appuient sur la famille conjugale et ses dépendants, et qui se prolongent dans les relations de voisinage et même dans les rapports avec l'extérieur. À ce sujet voir BOUCHARD, 1986.

7. Pensons à tous ces « patentoux » du Québec, qui nous en rappellent au contraires l'existence.

8. À ce sujet, voir par exemple BOUCHARD, 1983, 1986, 1987 et MATHIEU, 1987.

Le mot lui-même de modernité est récent, il ne remonte guère plus loin qu'au milieu du XIX^e siècle. Pourtant, sa réalité, elle, est ancienne. On en retrouve la trace aussi loin que dans l'Antiquité, où bien des civilisations en ont connu des formes, à travers leurs assises philosophiques et urbaines. Toutefois, ce n'est qu'aux XVI^e et XVII^e siècles qu'elle s'impose comme principe, quand se produit, dans le monde occidental, une rupture avec les anciens modes de pensée et plus particulièrement avec la censure du Moyen Âge qui, tout en restant lui-même une période de profondes mutations, considérait le désir d'apprendre comme une convoitise à condamner comme péché de fol orgueil. Cette époque correspond au début de la science expérimentale, qui inverse la polarité connaissances-pratiques pour valoriser la démarche intellectuelle et surtout la mesure : ce qui était donné, inévitable, devient désormais construit, calculable⁹.

En effet, contrairement à la tradition, la modernité explicite les connaissances pour une pratique potentielle. Elle trouve son langage dans la mathématique et procède par des opérations nomothétiques (recherche de lois), pour dégager des informations générales qui permettront à leur tour d'imaginer des schèmes opératoires inédits. Avec elle, on modifie ses représentations du monde, on découvre la logique des choses. Mais plutôt que de découler de l'expérience empirique, ces découvertes sont fondées sur la combinaison de connaissances et de pratiques nouvelles définies à travers un référentiel rêvé, projeté dans le futur. Même quand elle récupère des connaissances ou des pratiques traditionnelles, comme c'est le cas par exemple de l'agriculture dite « biologique », elle les explicite, pour en faire un corps nouveau de connaissances à réutiliser dans un autre contexte et pour d'autres fins.

À l'état pur, si tant est qu'un tel état puisse exister, la modernité évolue en pleine utopie, plus technique que morale. Tout devient possible, parce que tout est « imaginable » ! Les buts deviennent de plus en plus fonctionnels, et les réseaux de relations de plus en plus parallèles (figure 1). Ceci ne veut pas dire que les régulations traditionnelles disparaissent ou que des réseaux maillés de relations ne peuvent survivre ou se créer, les solidarités locales montrent le contraire, mais ceci implique qu'ils sont dominés désormais par les objectifs de rendement et de rentabilité des systèmes mis en place pour gérer l'économie et la société. Dans ce contexte, les rapports humains deviennent plus distants et ne s'expriment souvent, sur le plan collectif, qu'à l'occasion de crises opposant des groupes d'intérêts aux logiques des systèmes¹⁰. Également, les notions de pouvoir et de croissance tendent à devenir des

9. Rappelons ici l'exemple de Pascal, qui invente le calcul des probabilités en observant les jeux de hasard. Rappelons aussi celui du mathématicien Laplace qui, participant de l'optimisme général qui avait suivi la découverte des lois de la gravitation par Newton, avance que la science serait capable un jour de tout prévoir, même le destin de chaque atome (COURVILLE, 1991).

10. On en a un exemple dans le caractère éphémère des groupes de pression qui, une fois l'objectif atteint, ont tendance à se dissoudre.

notions absolues, reliées au contrôle de l'information et au caractère de totalité des systèmes¹¹, qui deviennent le domaine de l'expert, de celui qui maîtrise les circuits.

Historiquement, l'émergence de la modernité a pris la forme de courants ponctuels dans le temps et dans l'espace. Mais la rupture a été irréversible. Aujourd'hui, la modernité s'est infiltrée partout et fait peser sur les espaces communautaires des contraintes inconnues auparavant. Les petits pays sont absorbés dans les grands, les cultures dans la culture. D'où l'idée que le principe de modernité *déterritorialise*, en défaisant les réseaux de relations qui sous-tendaient autrefois les équilibres locaux. D'où celle, aussi, de sa propension à restructurer en des ensembles socio-économiques toujours de plus en plus vastes, ce qui favorise, en contrepartie, la montée des régionalismes, qui deviennent en quelque sorte une réponse aux excès du système. Ils pourront entraîner, à terme, l'éclatement des grands ensembles au profit de nouveaux qui se donnent plus à l'échelle humaine¹², mais sans qu'il n'y ait vraiment ni nécessairement de retour aux équilibres anciens. Ici, c'est moins la notion de territoire qui s'impose que celle d'*espaces conflictuels* où s'affrontent des acteurs animés de préoccupations différentes.

c. *Les situations intermédiaires*

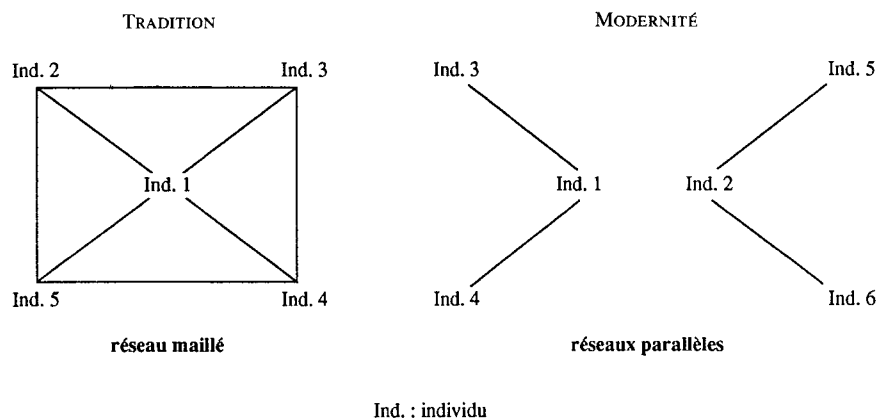
Les présentations précédentes, rappelons-le, se voulaient surtout une exploration théorique des notions de tradition et de modernité. Elles n'ont donc de valeur que dans la mesure où elles aident à comprendre les difficultés que l'on aurait d'en faire des modèles absolus de références. Dans les faits, les réalités qu'elles recouvrent se conjuguent pour définir un état de développement qui n'est ni «traditionnel» ni «moderne» au sens pur des termes, mais qui participe des deux à la fois, attiré par l'un ou l'autre de ces deux pôles. La notion centrale ici est celle d'*évolution* qui introduit celle de *transition* pour indiquer que des changements plus ou moins importants se produisent, lesquels entraînent une transformation plus ou moins profonde et rapide des équilibres initiaux.

À l'échelle du territoire vécu, cette transition pourra être plus ou moins longue et s'exprimer par des adaptations plus ou moins réussies. Toujours, cependant, elle se traduira par des situations où le principe de modernité est moteur. Les connaissances et les pratiques traditionnelles pourront être maintenues, mais rarement intégralement. Plutôt, on assistera à une combinaison, soit de connaissances traditionnelles et de pratiques nouvelles, soit de connaissances nouvelles et de pratiques traditionnelles, avec des périodes ou des lieux de résistances, de reculs, ou d'avancées plus ou moins prononcées. C'est que, pour les sociétés concernées, le changement doit se

11. Sur les liens entre pouvoir et modernité, voir entre autres Richard C. Harris dans sa revue des travaux de Michel FOUCAULT, de Jürgen HABERMAS, de Anthony GIDDENS et de Michael MANN (HARRIS, 1991).

12. Les démembrements politiques actuels en fournissent des exemples.

FIGURE 1

Les rapports d'altérité

faire à des coûts humains et économiques supportables, c'est-à-dire sans bouleversement radical des réseaux de relations et en préservant les mécanismes essentiels de régulation. Dans le cas contraire, l'évolution pourra faire place à une révolution dont l'issue sera souvent incertaine.

La croissance n'entraîne donc pas nécessairement la modernisation, même quand elle est portée par des courants de modernité. Inversement, la modernisation n'entraîne pas nécessairement la croissance, qui peut aussi prendre appui sur la tradition. On en a un exemple dans le domaine de l'industrie. Dans les sociétés dites traditionnelles, l'économie se développe à partir de niveaux techniques et économiques inférieurs à ceux des sociétés modernes. Le passage vers de nouvelles formes de production se fait par l'intermédiaire de petites entreprises bien insérées dans les réseaux locaux de relations et dotées d'un outillage simple, soumises à des améliorations successives.

Est-ce à dire que ces entreprises ne sont pas capables de croissance ? Au contraire, comme elles sont tournées généralement vers différents ordres de marchés, elles peuvent faire preuve d'une plus grande souplesse face aux modifications de la demande, ce qui les rend souvent plus efficaces et plus productives à long terme. De plus, comme leur approvisionnement en main-d'œuvre et en matières premières s'effectue souvent localement, elles offrent plus de possibilités à l'économie locale, en plus d'exercer une influence positive dans d'autres domaines d'activités¹³. Enfin, comme elles reposent plus sur du savoir-faire que sur des connaissances théoriques,

13. Entre autres, dans l'agriculture, qui bénéficie ainsi d'un autre lieu où écouler ses productions. À ce sujet, voir COURVILLE, 1988.

elles ont tendance à récupérer les traditions artisanales du milieu, ce qui les insère encore plus dans la communauté. Par contre, comme elles ne parviennent pas toujours à équilibrer leurs coûts de production, elles connaissent aussi des échecs, d'autant plus cuisants que, par leurs réseaux de relations, ceux-ci se répercutent dans l'ensemble de la socio-économie locale, bouleversant ainsi les équilibres antérieurs.

Cet exemple montre toute la complexité des situations de transition. Il montre aussi toute l'importance du contexte. Surtout, il nuance l'idée que l'on se fait de la modernité : si son principe est un, celle-ci peut revêtir plusieurs formes, ce qui en rend d'autant plus difficile la saisie, tant les mécanismes d'adaptation au changement sont complexes. Reste à voir ce qui en résulte dans l'espace, car si cette notion a un sens, elle a aussi une portée, spatiale notamment.

3. *Les significations spatiales*

Des propositions précédentes découlent, en effet, un certain nombre de considérations qui aident à mieux comprendre la signification spatiale des notions de tradition et de modernité. La première concerne les forces ou les mouvements qui façonnent le paysage ; la seconde, le résultat même de ce processus, défini en termes de trames d'humanisation ou d'organisation du territoire ; et la troisième, les articulations entre ces trames.

a. *Forces territorialisantes et forces déterritorialisantes*

Aux forces qui régissent la tradition et la modernité correspondent en effet des forces qui modèlent différemment le paysage. Parmi ces forces, certaines paraissent plus enveloppantes que les autres : les unes peuvent être dites des forces « territorialisantes » qui favorisent l'enracinement de la population dans l'espace ; les autres, des forces « déterritorialisantes » qui menacent les communautés humaines et leurs espaces de dispersion et d'éclatement. Chacune de ces forces a son échelle, sa durée et ses lieux propres d'expression ; de même, si elles peuvent être successives dans le temps, elles peuvent également coexister au sein d'un même espace-temps.

Les forces territorialisantes agissent dans la longue durée, et ont pour lieu de prise privilégié les aires de vie et d'expansion de la population, vues comme lieux d'expression d'une territorialité intimement accordée à son environnement¹⁴. Elles s'enracinent dans la démographie et agissent localement, dans des milieux intensément connus et vécus. Leur finalité est d'ordre écologique : elle est de favoriser l'implantation et la reproduction des communautés humaines au sein du territoire, par

14. Que ces forces soient caractéristiques des sociétés rurales va de soi. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue leur expression urbaine à travers le processus de territorialisation de certains quartiers. La différence tient au « moment » de cette territorialisation : en milieu urbain, ce processus est généralement postérieur au processus d'implantation humaine ; en milieu rural, il en est une partie intégrante.

un processus de mobilité qui vise la sédentarité. Elles découlent des liens de toutes sortes qui s'établissent au sein de la population (liens de parenté, solidarités de provenance, de voisinage...) pour l'appropriation, l'exploitation et le contrôle des ressources, par exemple le sol agricole, et sont régulatrices du rapport social et du rapport à l'espace. Ces rapports obéissent plus à un *principe de satisfaction* qu'à un principe d'optimisation¹⁵ et visent la permanence des faits d'implantation par le respect de règles implicites de fonctionnement (usage, coutume...).

Les forces déterritorialisantes agissent dans des espaces plus larges, sous forme de pulsions enveloppantes de la vie de relation, qui orientent et organisent les faits de production et d'échange. Leur finalité est d'ordre économique : elle est d'organiser le travail et l'exploitation des ressources, la forêt par exemple, selon des critères de rentabilité et de profit qui obéissent plus à un *principe d'optimisation*. Par rapport aux forces précédentes, elles découlent souvent de décisions prises dans d'autres milieux et s'inscrivent dans une durée qui varie selon la disponibilité de la ressource. Elles favorisent l'introduction de règles plus explicites de fonctionnement (normes, lois, règlements...) et une mobilité différente de la population, dont l'implantation devient fonction plus de facteurs externes (décisions politiques, économiques, durée d'exploitation des ressources...) que de facteurs internes (pressions démographiques notamment) qui pourront cependant se conjuguer pour définir des mouvements plus complexes¹⁶.

b. Une organisation en strates du territoire

Cet écart entre les deux forces laisse l'impression d'une organisation en strates de l'espace humanisé, où se profilent différents types de civilisation qui tantôt composent, tantôt restent étrangères l'une à l'autre. Et de fait, à chacune de ces forces correspond une organisation géographique particulière, qui donne au paysage un caractère différencié.

Aux forces territorialisantes correspond une organisation en *petits pays* du territoire, qui subordonne l'espace et ses ressources aux objectifs de croissance et de reproduction de la population locale. Dans cette trame, les changements sont plus lents et plus assujettis aux régulations sociales.

Aux forces déterritorialisantes correspond une organisation du territoire en *aires polarisées*, politiquement et économiquement hiérarchisées, qui subordonnent aux

15. Sur ces principes et leur application en géographie, voir HAGGET, 1973, p. 36 et suivantes.

16. C'est le cas, par exemple, de certains mouvements de colonisation qui, stimulés par des forces externes (par exemple, la demande sur le marché extérieur), le sont aussi par des forces internes (par exemple, la pression démographique des pays pleins). Le Saguenay en offre un exemple : ouvert initialement à des fins forestières, il deviendra rapidement un espace de colonisation agricole, alimenté par la population en provenance majoritairement de Charlevoix. Sur cette question voir plus particulièrement les travaux de Gérard BOUCHARD (1983, 1986, 1987) et de Normand SÉGUIN (1977, 1979).

lieux de densité des espaces peu peuplés mais riches en ressources, et ces lieux, aux espaces politiques, économiques et culturels plus vastes auxquels le territoire tout entier peut se retrouver rattaché par les guerres ou la montée de l'économie de marché. Dans cette trame, l'évolution est plus rapide et prend l'allure parfois d'une véritable mutation qui échappe aux contrôles locaux.

Loin d'être statiques, ces organisations sont dynamiques et s'influencent mutuellement. Mais tandis que les unes fluctuent en fonction de forces internes, démographiques surtout, les autres voient leur évolution dominée par des forces externes, économiques notamment; ce n'est donc que par endroits qu'elles s'emboîtent et se superposent¹⁷.

c. Des lieux de rencontre et d'échange

En effet, quiconque observe un paysage constatera qu'il n'est pas seulement constitué de lieux où tout paraît dominé de l'intérieur et d'autres où tout paraît s'ouvrir à l'ailleurs. Il est aussi composé d'endroits où se résout la tension entre les deux trames. Ces endroits prennent la forme d'agglomérations vues moins comme des points sur une carte — ce qui en ferait des créations isolées dans l'espace réduites à leurs seules combinaisons de fonctions — que comme des « dispositifs topographiques et sociaux », pour reprendre l'expression de Marcel Roncayolo, qui donnent leur efficacité aux processus de rencontres et d'échanges (RONCAYOLO, 1990, p. 27 et suivantes).

Pas plus que l'espace qui les entoure n'est un lieu absolu de permanence ou de tradition, ces dispositifs ne sont des lieux absolus de changement ou de modernité. Ce sont des lieux de relations où, au-delà de contrastes parfois très tranchés entre des réalités d'ordre, d'origine et de significations différentes, se retrouvent les linéaments d'une autre réalité qui vient modeler à des degrés divers la vie et les pratiques de la population.

Loin d'être partout semblable, cette autre réalité est elle-même très diverse, à l'image à la fois de son environnement interne et de celui dans lequel elle s'inscrit. Telle agglomération par exemple, parce qu'elle offre plus d'emplois ou qu'elle est mieux située sur le circuit des échanges, verra sa population composée d'éléments flottants, mal intégrés, fixés à titre provisoire et au sein desquels graviteront un certain nombre d'exclus ou de déviants sociaux. Telle autre, parce qu'elle est vieillissante ou à l'écart des grands axes de circulation et d'échanges, verra son contexte démographique se stabiliser.

Cette mobilité ou, à l'inverse, cet enracinement montrent que les lieux où se résout la tension entre les deux trames ne sont pas des entités hors du temps ou de l'espace, ni de la société qui les portent. Elles en sont au contraire l'expression. Et,

17. Sur cette question, voir LABASSE, 1966; CLAVAL, 1968.

dans cette expression, il y a une partie de campagne transposée, avec son vieux fond paysan. Mais puisqu'ici c'est jusqu'aux conditions de vie et d'insertion spatiale qui sont modifiées (et sans doute aussi les formes de sociabilité), il y a également autre chose qui n'a pas non plus valeur d'absolu, mais qui révèle un nouvel état, une nouvelle dynamique sociale, le problème demeurant d'en saisir le sens et l'évolution.

4. *Des exemples*

Nul ne nie plus aujourd'hui que le Québec connaît, au cours du XIX^e siècle, d'importantes transformations. Mais comment interpréter ces changements puisqu'au moment même où il est traversé par des courants de modernité, il demeure soumis à des forces territorialisantes. D'ailleurs, n'y a-t-il pas encore création d'espaces agraires, et qui nierait que, même dans les périphéries urbaines, la campagne vit à des rythmes différents de la ville?

Il n'y a pas de réponse simple à proposer à cette question, d'autant moins que le problème est complexe et obscurci par près d'un siècle de discours et d'images fortes qui ont présenté la campagne comme un univers à part et le monde urbain trop fraîchement constitué pour laisser croire en des mutations profondes de comportements et de mentalités.

Le paysage, pourtant, révèle un monde composite où des organisations nouvelles se mettent en place, qui transforment les anciens équilibres spatiaux. Bien sûr, les transformations sont inégales dans le temps et dans l'espace, et ponctuées d'avancées et de reculs, qu'accompagnent bien des soubresauts politiques, économiques et sociaux. Mais la transition est indéniable, attestée par des différenciations locales et régionales, l'émergence de nouveaux lieux centraux autour desquels gravite une partie de plus en plus grande du monde rural, et l'apparition d'institutions nouvelles qui modifient le panorama administratif et social.

a. *Petits pays, grands espaces*

Au cours du XIX^e, les transformations que connaît le Québec s'expriment en deux mouvements d'apparence contraires, qui sont à l'origine d'espaces et d'organisations géographiques très différents. L'un voit la consolidation d'un genre de vie dominé par l'agriculture et la colonisation des terres neuves, et l'autre, l'apparition de nouvelles formes de peuplement et d'activités reliées à la montée de l'âge urbain et industriel¹⁸. Un contexte s'achève et un nouveau se met en place, pendant qu'à la mosaïque d'aires domestiques issue des XVII^e et XVIII^e siècles (COURVILLE, 1983b),

18. Nous avons déjà proposé ailleurs cette lecture qui suggère, comme grande charnière, le tournant des années 1830-1840 où se confirme l'émergence d'une nouvelle géographie organisée en auréole autour des villes et des gros bourgs urbains (COURVILLE, 1990, 1986).

se superpose une organisation plus dense d'aires urbaines et villageoises reliées entre elles par tout un réseau nouveau de voies de circulation que viendra bientôt dominer le chemin de fer.

Deux mondes, deux univers en fait, caractérisés, l'un par des liens plus organiques (écologiques) avec l'espace, et l'autre, par des liens plus fonctionnels (économiques). Au premier correspond un monde organisé autour de la famille et de la propriété foncière, et encadrée par la seigneurie, la paroisse et le rang; au second, un univers organisé par la ville, le commerce et l'industrie. Le premier renvoie aux espaces appropriés par la population et qui tendent à la fixer dans ses terroirs (forces territorialisantes); le second, aux espaces plus vastes auxquels le Québec tout entier s'est retrouvé rattaché avec la montée de l'économie de marché et les initiatives capitalistes, et qui favorisent l'expansion de la population vers de nouveaux espaces, plus riches en ressources ou plus en continuité avec l'expérience de vie dans les bourgs (forces déterritorialisantes par rapport aux terroirs du Québec de base qui, grâce entre autres au chemin de fer, propulsent la population vers les cantons, les villes ou l'extérieur de la province).

Du point de vue qui nous intéresse, on peut se demander si cette stratification correspond à une simple superposition de phénomènes distincts, qui évolueraient ainsi à leur rythme propre en gardant intacts leurs propriétés, ou si, au contraire, il y a compénétration des deux ordres de réalités, c'est-à-dire altération des attributs de chacun en vue d'une adaptation aux conditions de l'un et de l'autre dans un processus complexe de transition.

Les quelques données de recherche dont on dispose semblent indiquer qu'entre les deux, il n'y a pas de coupures nettes, mais des articulations diverses qui s'enrichissent avec le temps. Car si la strate urbaine reste globalement dominée par l'élément anglophone et tournée vers l'extérieur, elle n'en demeure pas moins partie intégrante du paysage. Directement d'abord, par sa position au sein des réseaux d'échanges, indirectement ensuite par l'attrait que l'économie et les valeurs urbaines exercent sur les populations rurales, villageoises notamment. Il y a donc ici compénétration des deux réalités même si, du point de vue de leur origine et de leurs fonctions, ces deux mondes restent des entités distinctes.

Autrement dit, loin d'être une simple superposition de phénomènes distincts, cette stratification a ses points de contact qui se traduisent dans le paysage par l'émergence d'aires, autour des gros bourgs notamment, où population, agriculture, marché et industrie entretiennent des liens très divers et aussi plus étroits. Ces aires sont les lignes de force du monde rural, des lieux de rencontre et d'échange où la campagne s'ouvre à l'extérieur et entre plus facilement en contact avec la ville. Ce sont des relais, dans le territoire, de l'économie et des valeurs urbaines; des lieux d'absorption de la campagne dans l'espace d'influence des villes et de leurs satellites principaux, les gros bourgs urbains puis, avec le temps, la couronne de petites villes industrielles qui entourent les grands centres. Ailleurs, les articulations sont moins nettes, contrastées par la distance au centre et la nature ou la quantité d'émissaires ou

d'intermédiaires qui en véhiculent les valeurs. Pourtant, même là où ces articulations sont ténues, des éléments de nouveauté sont en place, qui transforment à leur niveau les équilibres anciens.

Cette articulation entre des strates d'origine, de nature et d'ordre différents rend compte de la diversité de contextes qui différencient le territoire. Quiconque observe un espace assez vaste constatera cette diversité : à des secteurs moins peuplés ou plus entièrement consacrés à l'agriculture, succèdent des aires plus densément habitées que dominant un village, un gros bourg ou une grappe de moulins et de fabriques, pendant que plus loin se développent des fronts pionniers ou des aires de plus grande mixité. De même, dans un autre ordre de grandeur, celui de la localité par exemple, combien de rangs, parce qu'ils sont voisins d'un village, présentent un profil différent de mise en valeur, agricole ou autre ? Et, à l'intérieur de ces rangs, combien de terres sont différemment exploitées¹⁹ ?

Tout cela suggère non seulement des formes et des temporalités distinctes d'occupation du sol, mais des logiques et des processus différents de mise en valeur, ce qui peut expliquer la coexistence, dans le même territoire, de faits à la fois de permanence et de changement qui, non seulement se succèdent dans l'espace, mais qui peuvent également s'interpénétrer. Comment dès lors étudier une activité, un phénomène, sans tenir compte du contexte territorial dans lequel ceux-ci s'expriment ?

b. *L'articulation villageoise*

L'un des éléments clés du paysage rural au cours du XIX^e siècle est le village et les hameaux qui l'entourent et qui transforment en profondeur les structures d'habitat²⁰. Dérivés pour la plupart de la vie locale de relations, ils ont souvent laissé l'impression d'un semis d'agglomérations immergées dans le monde rural, peu marquées par les changements de l'ère montante, et sans grande influence sur les campagnes environnantes.

Ne soulevons pas de faux débat : il est vrai qu'au XIX^e siècle bien des villages ont tout juste la taille d'un hameau. De même, qui oserait leur reconnaître une influence semblable à celle des gros bourgs ? Pourtant, leur nier toute influence équivaudrait à nier l'existence même d'un maillage villageois, pour faire de ces petits centres des entités closes dans l'espace, sans rapport aucun avec le milieu environnant. Ce serait également leur nier leur fonction au sein de ce maillage. Enfin, et c'est peut-être là le plus important, ce serait refuser qu'ils puissent être dans l'aire d'influence des gros bourgs, qui seraient ainsi eux-mêmes considérés comme des corps isolés dans l'espace.

19. À ce sujet, voir Serge COURVILLE (1988) et René HARDY, Pierre LANTHIER et Normand SÉGUIN (1987).

20. Sur l'importance de la montée villageoise au XIX^e siècle, voir Serge COURVILLE, 1990.

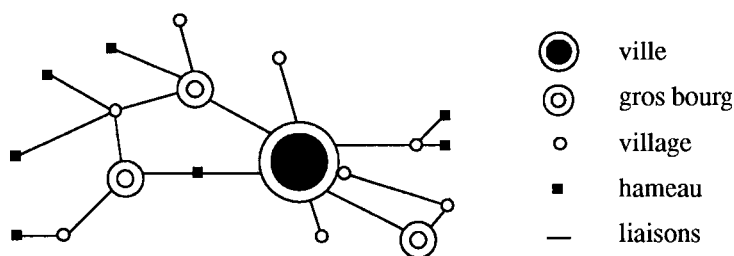
En fait, ces hameaux sont autant d'éléments constitutifs d'un ensemble, qui ont chacun leur vocation en plus de celle que leur définissent leurs voisins. La notion clé ici est celle de *centralité*: chaque noyau voit la sienne varier avec sa position géographique. Tel hameau, par exemple, situé à mi-chemin entre deux gros bourgs, pourra voir sa taille réduite par la présence voisine d'agglomérations plus grandes et plus attractives, et ses fonctions plus restreintes par rapport à celles des gros bourgs. Toutefois, il serait abusif de croire qu'il vit coupé de leur influence: sa position même entre deux aires d'influence l'amène à en subir les effets, ne serait-ce que comme relais sur la route qui les unit. Par delà son rôle de petit centre de services pour les campagnes environnantes, s'ajoutent donc ici ceux de transit et de liaison avec l'extérieur, qu'il pourra exercer à sa mesure, mais qui le rendent partie intégrante d'un ensemble (figure 2)²¹.

Tout cela suggère une organisation dynamique de l'espace dont la cohésion est assurée par un ensemble d'agglomérations urbaines et villageoises unies entre elles par un réseau routier (et bientôt de voies ferrées) de plus en plus dense, qui sert de point d'appui aux échanges. En même temps, cela suggère l'existence de deux strates distinctes d'urbanité, commandées l'une par la ville et l'autre par les gros bourgs urbains et leurs relais villageois. Entre les deux, il n'y a pas de coupures nettes, mais des articulations diverses qui évoluent avec le temps et qui animent les réseaux locaux de relations: réseaux de parenté, de travail, d'échanges..., qui nous restent encore mal connus, mais dont la saisie peut être faite à partir de sources aussi diverses que les recensements, les actes notariés, la correspondance, les registres d'état civil, les livres de compte de marchands, les archives d'entreprises, etc.

Loin d'être monolithique, cet ensemble est lui-même différencié par le rôle particulier que jouent les villes de Montréal et de Québec dans le territoire, et par la plus ou moins grande pénétration de connaissances et de pratiques en provenance de l'extérieur, de Grande-Bretagne ou des États-Unis notamment. Montréal est une ville de plus en plus industrielle qui, sans être coupée de l'Europe, apparaît de plus en plus tournée vers l'intérieur du continent, et Québec, une ville de pouvoirs civils et religieux importants qui, tout en restant en relation avec sa région, apparaît de plus en plus tournée vers l'Europe. Il en ressort une distance observable autant dans le paysage régional que dans les activités humaines. Elle laisse l'image d'une ruralité différente, plus «agraire» à l'est et plus «industrielle» à l'ouest où le semis villageois est plus dense et plus parsemé de gros bourgs, dont plusieurs, d'ailleurs, deviendront avec le temps de petites villes satellites de Montréal.

21. Fernand BRAUDEL, dans ses derniers ouvrages, ne disait pas autre chose, en proposant une représentation ordonnancée de l'espace: d'abord des circonscriptions qui s'emboîtent depuis la cellule cantonale jusqu'au marché national en passant par le «pays» et la région. Au cœur de ces emboîtements, un maillage, celui des villes, des bourgs et des villages, avec les réseaux de cheminements qui les unissent... À ce sujet, voir BRAUDEL, 1979 et 1986.

FIGURE 2

La trame urbaine-villageoise

Cela ne veut pas dire que le village, même dans la plaine de Montréal, est un lieu absolu de modernité. Sa position même d'intermédiaire en fait un filtre des influences urbaines d'autant plus tamisant qu'il est situé loin dans la hiérarchie villageoise, mais cela signifie qu'il en est un vecteur, à des degrés divers sans doute, mais qui, parce qu'il participe d'un tout, contribue au relais des connaissances et des pratiques en provenance de la ville.

Tout cela pose évidemment le problème des rapports qui s'établissent à la campagne entre les côtes et le village, et entre ce dernier et la ville. Dans l'état actuel de la recherche, ces rapports sont encore mal connus. On peut se demander toutefois ce que révélerait une enquête orientée en ce sens, d'autant qu'on assiste à l'époque à des changements institutionnels importants qui placent le village au cœur de bien des débats.

c. Les lieux de rencontres institutionnels

En effet, aux mutations du cadre d'habitat s'ajoutent également bien d'autres transformations qui montrent tout l'impact du principe de modernité dans la vie des campagnes. Elles trouvent leur origine dans le vent de réforme qui souffle alors sur la province et qui laisse dans le paysage du Québec toute une série d'institutions nouvelles dont les effets sont encore mal connus, mais qui deviendront autant de facteurs de changement pour les communautés locales qui devront les adapter à leur vécu.

Des années 1830 au lendemain de la Confédération, une nouvelle organisation religieuse est mise en place, qui encadre de plus en plus la vie des fidèles, pendant que, civilement, toute une série de lois et de règlements sont adoptés qui montrent le rôle qu'entend jouer désormais l'État dans l'avenir de la province. L'administration publique se développe et son système de collecte de l'information s'améliore par la tenue de recensements réguliers calqués sur ceux de l'Angleterre. Au même moment, on jette les bases d'un nouveau code civil et on uniformise la monnaie et le système de

poids et mesures. La terre devient propriété privée (abolition du régime seigneurial) et un régime municipal est implanté. Enfin, l'État devient responsable de l'éducation et de la police. Ce que vise avant tout le pouvoir public ici, c'est de créer un environnement favorable à la montée de l'économie capitaliste. En moins d'une génération, le panorama administratif de la province sera complètement transformé, laissant partout de nouveaux cadres avec lesquels il faudra désormais composer.

Ce qui en résulte sur le plan des mentalités reste encore à mesurer. Toutefois, quiconque parcourt les cahiers de délibérations des premiers conseils municipaux se rend vite compte de leur incidence dans la vie de tous les jours. Aux projets d'amélioration du cadre de vie (rues, trottoirs...) mis de l'avant par les élites locales, succèdent des projets de santé et de sécurité publiques, parsemés de débats sur la moralité publique, autour notamment des maisons de tempérance. Dans les villages mieux constitués, on favorise également des projets de loisir et de culture publics, pendant qu'avec le clergé on tente plus directement encore d'encadrer la vie communautaire.

Empreints de modernisme, ces projets visent tous à faire du village une réplique de la ville ou du moins du genre de vie urbain, tel qu'on le conçoit quand on vit à l'extérieur de la ville ou que l'on ne fait que la côtoyer. Ce sont les avantages du milieu urbain, surtout, que l'on recherche, sans ses inconvénients. Et comme ces projets sont perçus comme des signes de progrès, ils confèrent aux résidents des bourgs un statut que n'ont pas les gens de la campagne. C'est ainsi que peu à peu on assiste à une « ségrégation » progressive des deux mondes qui deviendra de plus en plus évidente au fur et à mesure qu'on ira soi-même s'établir dans les villes. Dans ce contexte, et puisque l'impulsion initiale, ici, est souvent d'origine étatique, c'est l'État qui, en définitive, impose son modèle, en se donnant les moyens d'étendre son contrôle.

Une impression similaire se dégage des registres de commissions scolaires, qui montrent à quel point l'école devient elle-même un facteur actif de différenciation sociale, en plus de devenir un enjeu. Pour l'Église d'abord, qui cherche à la contrôler, et aussi pour l'État qui impose ses normes. Il faut relire à cet égard les premiers règlements scolaires : en plus de leurs objectifs civiques et religieux (formation de bons citoyens et de bons catholiques), ils introduisent une distinction très nette entre l'école du village et celle des rangs, pouvant aller jusqu'à des horaires, des salaires et des maîtres différents. Quant au contenu lui-même de la formation, il se nourrit de plus en plus d'idées nouvelles en provenance de l'extérieur, ce qui fait de l'école un lieu de dissociation des connaissances et des pratiques, en plus d'être un lieu d'acquisition d'une culture seconde par rapport à la culture première acquise dans la famille. À l'apprentissage succède l'instruction, dans un cadre et un contexte qui n'ont plus rien de comparable avec la situation antérieure. C'est que l'école, comme système, est une création de la civilisation urbaine et industrielle, et non de la civilisation rurale. Comme telle, celle-ci n'a jamais éprouvé le besoin d'un système

scolaire accessible au grand nombre, disposant déjà d'un système plus intime d'apprentissage.

Est-ce à dire que toutes ces institutions ont été vécues selon les règles et les préceptes de la société urbaine? Certes non. Il semble plutôt qu'elles aient fait l'objet d'une adaptation, après une période plus ou moins longue d'hésitation, voire de résistance, des populations locales. Il reste, cependant, qu'elles ont fini par s'imposer, modifiées sans doute, mais uniquement dans leur contenu, le cadre demeurant celui fixé par la législation. Ainsi, tout en restant fidèle à une certaine tradition, c'est-à-dire à un système connu de normes et de valeurs véhiculé, entre autres, par les règlements scolaires et certains contenus d'enseignement, l'école a contribué à la modifier, par l'apprentissage de nouvelles façons d'être et de nouvelles façons de faire qui l'ont rapprochée du rôle que cette institution sera appelée à jouer plus tard dans un autre contexte.

Or, c'est précisément là, dans ce processus d'adaptation au changement et en particulier à ces nouvelles institutions, que se situe probablement la clé de compréhension du XIX^e siècle québécois. En effet, contrairement à aujourd'hui où cette adaptation n'est souvent que fonctionnelle, au XIX^e siècle, elle semble avoir été aussi régulatrice, c'est-à-dire investie de propriétés qui la rendaient plus tolérable pour le système et la vie locale de relations.

Comment s'est effectuée cette régulation? Par quels mécanismes et quels processus s'est fait le passage à des valeurs nouvelles? Quelles valeurs ou éléments anciens ont été maintenus ou transformés? De quelles autres finalités ont été investis des objets, des comportements, des rituels, apparus en contexte préindustriel, mais que l'on retrouve à peine transformés dans un autre contexte²²? Autant de questions auxquelles il faudra bien tenter de répondre un jour, si l'on veut saisir cette vie économique et sociale, en un mot cette culture, dont on n'étudie plus aujourd'hui que les formes.

Pour une vue plus unifiée du réel

Bien des débats ont entouré la recherche sur la société rurale québécoise au XIX^e siècle, très peu cependant ont tenté de rapprocher les points de vue²³. Sans doute

22. Le rouet en offre un exemple. Apparu pour satisfaire des besoins domestiques, il connaît une faveur au XIX^e siècle qui l'inscrit dans une autre logique, plus en rapport avec la montée des échanges et de l'industrie rurale (COURVILLE, 1987a).

23. Parmi les auteurs qui ont tenté une démarche en ce sens, mentionnons Gérard Bouchard dans son étude de la société saguenayenne. Sans faire de ce rapprochement un objectif explicite, celui-ci a tout de même proposé un modèle d'articulation entre les économies locales et extra-régionales, qui rapproche les observations sur les unes et les autres (BOUCHARD, 1988). De leur côté, René HARDY et Normand SÉGUIN, ont également proposé des pistes dans cette direction, en tentant d'articuler les forces économiques internes et externes dans leur étude de la société mauricienne (HARDY et SÉGUIN, 1984). On se retrouve également des éléments dans COURVILLE, ROBERT, SÉGUIN, 1990.

parce que les positions étaient trop éloignées et trop nourries de vues opposées²⁴, mais aussi qu'il n'est pas facile de saisir un vécu, une époque.

Cette présentation s'est voulue un pas en ce sens, en montrant comment, spatialement, pouvaient être mises en rapport des réalités en apparence si distinctes que celles auxquelles renvoient les notions de tradition et de modernité. Tout en restant sensible à chacune de ces réalités, elle suggère une vue plus unifiée du réel, qui puisse mieux rendre compte du vécu des sociétés anciennes et de leur capacité d'adaptation au changement, au sens où l'entendaient autrefois l'histoire et la géographie, quand elles se définissaient comme des sciences de relations, attentives aux rapports de tous ordres qui créaient le territoire. Et, de fait, comment comprendre le sens d'une activité ou d'un comportement sans identifier d'abord son contexte spatial d'expression ? C'est là non seulement une question de commodité mais une nécessité de rigueur scientifique, qui ne peut plus faire l'économie de l'espace dans le processus d'explication.

Il ne s'agit pas ici de retomber dans le piège de l'histoire totale et de la synthèse régionale, dont se réclamaient jadis l'École des Annales et la tradition géographique française (encore que l'on puisse croire qu'il s'agissait surtout d'un but vers lequel tendre...). Il s'agit plutôt de reconnaître l'intérêt d'une démarche orientée vers une étude plus relationnelle du réel. D'autres que nous en ont déjà reconnu les vertus²⁵. Et c'est encore cette orientation que favorise la géographie historique, par ses approches contextualisantes du passé. C'est qu'au-delà des données qui qualifient un vécu s'impose tout un jeu de relations avec d'autres qui lui donne sa consistance.

Comme l'a écrit déjà Paul Claval à propos de la géographie (CLAVAL, 1972, p. 369), ce qui a créé nos disciplines, ce sont moins leurs techniques ou la maîtrise du chiffre, qui restent nécessaires, que cette *inquiétude unificatrice* qui savait les animer. Devant les difficultés posées par le XIX^e siècle québécois, c'est peut-être dans cette voie qu'il faudrait s'orienter désormais pour tenter de les résoudre.

Serge COURVILLE

*Centre interuniversitaire d'études québécoises,
Département de géographie,
Université Laval.*

24. Dans un article récent, l'historien Ronald Rudin en a donné des exemples (RUDIN, 1992). Si l'on peut questionner l'à-propos de certaines de ses propositions quant aux notions de société « distincte » et de société « normale » qui donnent une perspective politique au débat, il reste que l'histoire est fille de son époque et qu'entre l'historiographie ancienne qui a vu dans la Conquête un frein au développement normal de la société québécoise et l'historiographie récente qui a voulu aborder le problème dans une autre perspective, il y a le temps d'une génération.

25. C'est le cas, entre autres, de Emmanuel LE ROY LADURIE dans son introduction à la réédition de A. D'ANGEVILLE, *Essai sur la statistique de la population française considérée sous quelques-uns de ses rapports physiques et moraux* (Bourg, 1836), Paris 1969, rapporté par LEPETIT, 1986.

BIBLIOGRAPHIE

- BOUCHARD, Gérard, «Co-intégration et reproduction de la société rurale. Pour un modèle saguenayen de 1988 la marginalité», *Recherches sociographiques*, XXIX, 2-3: 283-310.
- BOUCHARD, Gérard, «Sur la reproduction familiale en milieu rural: systèmes ouverts et systèmes 1987 clos», *Recherches sociographiques*, XXVIII, 2-3: 229-251.
- BOUCHARD, Gérard, «La dynamique communautaire et l'évolution des sociétés rurales québécoises 1986 aux 19^e et 20^e siècles. Construction d'un modèle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 40, 1: 55-56
- BOUCHARD, Gérard, «Le système de transmission des avoirs familiaux et le cycle de la société rurale 1983 au Québec, du XVII^e au XX^e siècle», *Histoire sociale / Social History*, 16, 31: 35-60.
- BRAUDEL, Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand 1979 Colin.
- BRAUDEL, Fernand, *L'identité de la France*, Paris, Arthaud-Flammarion. 1986
- CLAVAL, Paul, «La naissance de la géographie humaine», dans *La pensée géographique française con-* 1972 *temporaine, mélanges offerts à André Meynier*, Université de Haute Bretagne, Presses universitaires de Bretagne.
- CLAVAL, Paul, *Régions, nations, grands espaces, géographie générale des ensembles territoriaux*, 1968 Paris, Éditions M.-Th. Genin.
- COURVILLE, Serge, «De l'espace au territoire, la démarche géographique», dans: Jacques MATHIEU 1991 (dir.), *Les dynamismes de la recherche au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 23-44.
- COURVILLE, Serge, *Entre ville et campagne, l'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, 1990 Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- COURVILLE, Serge, «Le marché des subsistances. L'agriculture de la plaine de Montréal au début des 1988 années 1830: une perspective géographique», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 42, 2: 193-239.
- COURVILLE, Serge, «Un monde rural en mutation: le Bas-Canada dans la première moitié du 1987a XIX^e siècle», *Histoire sociale / Social History*, XX, 40: 237-258.
- COURVILLE, Serge, compte rendu, *Recherches sociographiques*, XXVIII, 1: 153-155. 1987b
- COURVILLE, Serge, «Villages and Agriculture in the Seigneuries of Lower Canada. Conditions of a 1986 Comprehensive Study of Rural Quebec in the First Half of the Nineteenth Century», *Canadian Papers in Rural History*, V: 121-149.
- COURVILLE, Serge, compte rendu, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 39, 2: 281-283. 1983a
- COURVILLE, Serge, «Espace, territoire et culture en Nouvelle-France: une vision géographique», 1983 *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 37, 3: 417-429. (Paru aussi sous le titre «Space, Territory and Culture in New France: A Geographical Perspective», dans: Graeme WYNN (dir.), *People, Places, Patterns, Processes: Geographical Perspectives on The Canadian Past*, Toronto, Copp Clark Pitman Ltd., 1990: 165-176).
- COURVILLE, Serge, Jean-Claude ROBERT et Normand SÉGUIN, «La vallée du Saint-Laurent à 1990 l'époque du rapport Durham: économie et société», *Revue d'études canadiennes / Journal of Canadian Studies*, 25, 1: 78-95.

- DE VRIES, P.J. et G. MACNAB-DE VRIES, *They farmed, among other things*, Sydney, University College of Cape Breton Press.
1983
- GREGORY, Derek, «Interventions in the Historical Geography of Modernity: Social Theory, Spatiality and the Politics of Representation», *Geografiska Annaler*, 73, B, 1: 17-44.
1991
- HAGGET, Peter, *L'analyse spatiale en géographie*, Paris, Armand Colin.
1973
- HARDY, René, Pierre LANTHIER et Normand SÉGUIN, «Les industries rurales et l'extension du réseau villageois dans la Mauricie pré-industrielle: l'exemple du comté de Champlain durant la seconde moitié du 19^e siècle», dans: François LEBRUN et Normand SÉGUIN, *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest XVII^e-XX^e siècles*, Actes du colloque franco-québécois (Québec, 1985), Trois-Rivières et Rennes, Centre de recherche en études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières et Presses universitaires de Rennes 2, 239-253.
1987
- HARDY, René et Normand SÉGUIN, *Forêt et société en Mauricie*, Montréal, Boréal Express / Musée national de l'Homme.
1984
- HARRIS, Richard C., «Power, Modernity, and Historical Geography», *Annals of the Association of American Geographers*, 81, 4: 671-683.
1991
- LABASSE, Jean, *L'organisation de l'espace*, Paris, Hermann.
1966
- LEPETIT, Bernard, «Sur les dénivellations de l'espace économique en France, dans les années 1830», *Annales E.S.C.*, 41, 6: 1248.
1986
- MATHIEU, Jacques, «Mobilité et sédentarité: stratégies familiales en Nouvelle-France, *Recherches sociographiques*, XXVIII, 2-3: 211-227.
1987
- MINER, Horace, *Saint-Denis: un village québécois*, Montréal, HMH.
1985
- RAFFESTIN, Claude, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Librairies techniques.
1980
- RAFFESTIN, Claude et Mercedes BRESSO, «Tradition, modernité, territorialité», *Cahiers de géographie du Québec*, 26, 68: 185-198.
1982
- RAFFESTIN, Claude et Mercedes BRESSO, *Travail, espace, pouvoir*, Lausanne, l'Âge d'Homme.
1979
- RONCAYOLO, Marcel, *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard.
1990
- RUDIN, Ronald, «Revisionism and The Search for a Normal Society: A Critique of Recent Quebec Historical Writing», *Canadian Historical Review*, XXIII, 1: 30-61.
1992
- SACK, Robert D., *Human Territoriality, its theory and history*, Cambridge, Cambridge University Press.
1986
- SÉGUIN, Normand, et al., *Agriculture et colonisation au Québec*, Montréal, Les Éditions du Boréal Express.
1979
- SÉGUIN, Normand, *La conquête du sol au 19^e siècle*, Montréal, Les Éditions du Boréal Express.
1977